

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 12 Mai 2014 à 20 H 30

Convocation : 05/05/2014

Affichage : 14/05/2014

Etaient présents : Mesdames Joss BERNARD, Régine EMBAREK, Valérie QUEUCHE, Jocelyne DUVAL, Céline MAUCHAMP, Martine ALBAN, Nadine BOUTER-TURILLON et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCO, Christophe THEVENOT, Ludovic GERBER

Procurations : Josette PAILLARD à Alain GOUNAND, Patrice PROST à Nadine BOUTER-TURILLON

Secrétaire de séance : M. Ludovic GERBER

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 25 avril 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

Affaire générales

Horaires d'ouverture de la mairie
Subvention voyage scolaire Quiberon

Environnement

Présentation de l'étude halieutique sur le Doubs

Voirie

Aménagement Centre Bourg – Choix des scénarios

Questions diverses

Affaires générales

Horaires d'ouverture de la mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la mairie était ouverte le samedi matin depuis 2011, dans un premier temps deux samedis par mois puis un samedi par mois.

Une expérience a également été faite le mardi soir de 18h à 19h en lieu et place d'un samedi.

Après évaluation de ces permanences, il s'est avéré que la fréquentation par les habitants était très faible, sans réel degré d'urgence, c'est pourquoi, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de supprimer la permanence du samedi matin à compter de ce jour.

Après débat, le Conseil municipal qui s'interroge sur la fréquentation de la poste souhaite effectuer un relevé des fréquentations sur les 6 mois prochains et un diagnostic précis des besoins à la population. S'agissant d'une agence postale communale (employée payée par la commune) une étude précise devra être menée pour définir les synergies possibles entre la mairie et la poste pour apporter les meilleurs services aux habitants.

Subvention voyage scolaire Quiberon

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la sollicitation de l'école pour une subvention concernant les voyages scolaires de Quiberon et de Lamoura sachant que 3 classes sont concernées par ces 2 voyages scolaires.

Il précise que jusqu'à présent l'aide de la commune était fixé à 4 € / enfant / jour.

Après débat, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents, d'augmenter ce forfait et d'attribuer une subvention de 5 € / enfant / jour pour ces 2 voyages soit un total de 2 600 €.

ENVIRONNEMENT

Présentation de l'étude halieutique sur le Doubs

Monsieur MOUROT, Président de l'AAPPMA FRD de Dampierre est venu présenter au Conseil municipal, l'étude halieutique sur le Doubs réalisée ces dernières années et rendu publique en 2013.

L'étude montre la fragilité de ce milieu ainsi que les impacts du pêcheur professionnel et autres activités humaines. Elle expose également les actions et projets à réaliser pour protéger ce cours d'eau et le réhabiliter.

M. le Maire précise que la commune pourra engager certaines de ces actions de soutien voir porter des projets pour défendre la qualité des eaux du Doubs et de la faune qui y est présente. La commune pourra également être porteuse de projets dans la mesure où il existe des partenaires pour les financer.

Enfin M. MOUROT expose les actions de l'association (alevinage, réalisation d'un ponton handicapé, journée découverte pêche...). Le nombre d'adhérents est en constante augmentation depuis 3 ans dont beaucoup de Dampierrois.

Monsieur le Maire remercie M. MOUROT pour son intervention qui met en valeur ce patrimoine de la commune.

VOIRIE

Aménagement Centre Bourg – Choix des scénarios

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal, l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet de géomètre ABCD, concernant l'aménagement de la Place Centre bourg et des abords du Groupe Scolaire Louis Pasteur.

Après délibération, le Conseil municipal décide avec 14 voix pour et 1 abstention de retenir le scénario n°2 concernant la Place centre Bourg (stationnement en front de rue et espace public en retrait).

En ce qui concerne l'aménagement des abords du Groupe Scolaire Louis Pasteur, le Conseil municipal à l'unanimité des présents, décide de retenir le scénario n°1 (création d'un espace de rencontre type « théâtre » avec petits gradins).

Monsieur le Maire précise que les travaux se feront en deux phases, la première concernera la Place centre bourg, travaux prévisibles en 2015, après les études opérationnelles à lancer à l'automne 2014.

La Commission « Aménagement Centre Bourg », est complétée par la présence de :

- Mme BERNARD Joss
- Mme BOUTER-TURILLON Nadine
- M. THEVENOT Christophe

QUESTIONS DIVERSES

1. M. le Maire informe le Conseil municipal de la demande de l'entreprise LOMP actuellement locataire dans les ateliers relais de la CCJN pour un terrain de 500 à 1000 m² permettant de créer un bâtiment industriel.

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a également reçu un courrier de M. GUYOTTE d'Evans concernant une demande de terrain sur la Zone Industrielle pour y installer un garage.

La commission budget / Développement économique est chargée de recevoir ces personnes afin que celles-ci exposent leur projet et ainsi définir leur faisabilité.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de maintenir le tarif de 8 € /m² en cas de transaction.

2. M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu un remboursement de GROUPAMA concernant le sinistre d'un poids lourd sur les feux tricolores. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents ce remboursement d'un montant de 1 596.15 €.
3. M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une demande adhésion du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) dont le coût est de 150 € / an. Le Conseil municipal ne souhaite pas adhérer pour cette année 2014.
4. M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu une demande de l'Association sportive du collège de Fraisans dont une équipe est sélectionnée pour le championnat de France scolaire de rugby. Il précise que deux élèves sont domiciliés à Dampierre. Après délibération, le Conseil municipal décide d'attribuer la somme de 60 € (1 voix pour 15 €, 13 voix pour 60 € et 1 voix pour 100 €)
5. Suite au sondage effectué auprès des Dampierrois, Mme Bernard informe le Conseil municipal que le foyer rural de Dampierre envisage de mettre en place des cours de ZUMBA, c'est pourquoi il souhaiterait la mise à disposition de la salle polyvalente un soir par semaine gratuitement (une démonstration aura lieu le lundi 16 juin).
Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.
Un cours de photographie sera mis en place à raison d'une séance tous les 15 jours.
Un stage activité chant / chorale aura lieu sur 3 week-end et 1 week-end de représentation. Il convient de se rapprocher du diocèse pour l'utilisation de l'église.

6. M. Gounand informe le Conseil municipal du devis de l'entreprise RACINE d'un montant de 1 500 € TTC concernant l'achat d'une faucheuse d'accotement d'occasion testée de façon très positive par les agents.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents d'acquiescer ce matériel et de valider ce devis.

7. M. Ferrand informe le Conseil municipal que la cérémonie du 14 juillet aura lieu cette année sur la commune de Dampierre avec la présence de 6 autres communes du canton.

La séance est levée à 00 H45

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	Procuration
Monsieur THEVENOT Christophe	
Madame EMBAREK Régine	
Monsieur GERBER Ludovic	
Madame BERNARD Joss	
Monsieur DARQC Florian	
Madame ALBAN Martine	
Madame DUVAL Jocelyne	
Madame MAUCHAMP Céline	
Madame BOUTER-TURILLON Nadine	

Monsieur PROST Patrice	Procuration
Madame QUEUCHE Valérie	

Liste des délibérations :

Intitulé de la délibération	Numéro
Subvention voyage scolaire Quiberon et Lamoura	2014/024
Aménagement Centre Bourg	2014/025
Remboursement GROUPAMA	2014/026
Subvention association collège Fraisans	2014/027
Devis RACINE	2014/028